Ville de Smarves

Liste des délibérations examinées au cours de la séance du Conseil Municipal du 09 novembre 2026

(article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**
 - **2026-111 Demande de déclaration en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2026**
 Rapporteur : M. Le Maire — Approuvée à l'unanimité
 - **2026-112 Recensement de la Population : Rémunération des agents recenseurs**
 Rapporteur : M. M. COUTURAS Patrick — Approuvée à l'unanimité
 - **2026-113 Vienne Territoire Connecté : convention de mise à disposition**
 Rapporteur : M. Le Maire — Approuvée à l'unanimité

- **BUDGET-FINANCES :**
 - **2026-114 Décision modificative n°1**
 Rapporteur : M. Le Maire — Approuvée à l'unanimité
 - **2026-115 Budget annexe du lotissement de la Clorine : décision modificative n°2**
 Rapporteur : M. Le Maire — Approuvée à l'unanimité
 - **2026-116 Versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes des Vallées du Clain : éclairage du stade Marcel Bernard**
 Rapporteur : M. Le Maire — Approuvée à l'unanimité
 - **2026-117 Dissolution du budget annexe du lotissement de le Clorine**
 Rapporteur : M. Le Maire — Approuvée à l'unanimité

- **VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE :**
 - **2026-118 Approbation du Réglement Intérieur de la Halle Sportive**
 Rapporteur : M. RÉGNIER Guillaume — Approuvée à la majorité

- **RESSOURCES HUMAINES :**
 - **2026-119 Convention de formation des personnels scolaires et périscolaires avec « Imagine la Paix »**
 Rapporteur : M. COUTURAS Patrick — Approuvée à l'unanimité
 - **2026-120 Contrat assurance statutaire avec la CNP**
 Rapporteur : M. COUTURAS Patrick — Approuvée à l'unanimité

- **2026-121 Convention unique d'adhésion pour les missions complémentaires facultatives du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne**
 Rapporteur : M. COUTURAS Patrick — Approuvée à l'unanimité

- **2026-122 Vacance du poste de Directeur Général des Services**
 Rapporteur : M. COUTURAS Patrick — Approuvée à l'unanimité

Smarves, le 10 novembre 2026

Le Maire,

M. Philippe SAUZEAU

Le secrétaire de séance

M. RASSINEUX François